

BNC non professionnels

Praticien non adhérent Bulletin d'inscription 2010

_____ _____ _____		_____ _____ _____	
NOM		PRÉNOM	
_____ _____ _____		F <input type="checkbox"/> - M <input type="checkbox"/> _____	
NOM DE JEUNE FILLE (Pour les femmes mariées)		SEXE ANNÉE DE NAISSANCE	

Mesdames, les deux noms que vous nous indiquez sont susceptibles d'être utilisés sur tous nos documents

COORDONNÉES PRIVÉES

_____	_____	_____
N°	VOIE	NOM DE VOIE

NOM DE VOIE (SUITE)		
_____	_____	
CP	VILLE	

☎		

LIEU D'ACTIVITÉ

_____	_____	_____
N°	VOIE	NOM DE VOIE

NOM DE VOIE (SUITE)		
_____	_____	
CP	VILLE	

☎		
N° SIRET _____ _____ _____ _____		

NATURE DE L'ACTIVITÉ NON PROFESSIONNELLE

HISTORIQUE

- Date de **début de cette activité** |_____||_____||_____||

ADHÉSION ASSOCIATION AGRÉÉE

- Avez-vous déjà été adhérent d'une Association Agréée à titre individuel ? OUI - NON
- ➔ Si OUI, date de rupture de l'adhésion |_____||_____||_____||
- En cas de transfert d'une autre Association Agréée :
Pour éviter toute **rupture d'adhésion**, votre **demande d'inscription** à l'AGAPS doit avoir été effectuée **avant** la demande de démission de votre Association Agréée.
Afin de valider le transfert, merci de nous fournir un double de votre **"attestation de transfert"**.

MODE D'EXERCICE

INDIVIDUEL

éventuellement au sein

d'une **Société Civile de Moyens**

d'une **Convention de Partage de Frais**

ASSISTANT COLLABORATEUR

ASSOCIÉ D'UNE SOCIÉTÉ non soumis à l'impôt sur les sociétés (IS)

Renseignements sur la société

■ Date de **début d'activité** _____|_____|_____

■ Est-elle **adhérente** de l'AGAPS ?

OUI - NON

→ Si OUI, **nom** d'un de vos associés :

→ Si NON, veuillez remplir le bulletin d'inscription "**SOCIÉTÉ non adhérente 2009**".

Cadre juridique de la société

SDF (société de fait) ou **SEP** (société en participation)

Autre :

En dehors de votre société, avez-vous une **activité individuelle BNC non professionnels** ?

OUI - NON

Je m'engage, au titre de mon activité BNC non professionnels et à compter du 1^{er} janvier 2010, à :

- Tenir les documents prévus aux articles 99 et 101 bis du Code Général des Impôts conformément à l'un des plans comptables professionnels agréés par le Ministre de l'Économie et des Finances.
- Mentionner sur ces documents, pour les recettes, le montant, la date, le mode de règlement, l'identité du client, et dans la mesure où je ne suis pas soumis au secret professionnel, la nature des prestations fournies.
- Accepter le règlement des honoraires par chèques libellés, dans tous les cas, à mon ordre et ne pas endosser ces chèques, sauf pour remise directe à l'encaissement.
- Informer mes clients de ma qualité d'adhérent à une Association Agréée, conformément aux dispositions du décret du 12 mars 1979 et en conséquence, de mon acceptation des règlements par chèque.

Et, je verse la somme de (Chèque libellé à l'ordre de l'AGAPS) :

J'exerce en	Métropole (TVA à 19,6 %)	DOM (TVA à 8,5 %)	Guyane (sans TVA)
Ma cotisation s'élève à	280 € dont 45,88 € de TVA	254,02 € dont 19,90 € de TVA	234,12 €

Fait à :

Le :

Signature

Réservé à l'AGAPS

N° de CODE

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

Sté _____